



La campagne « Le Congo n'est pas à vendre » appelle la justice congolaise à faire toute la lumière sur le dossier « TRANSCO ».

Kinshasa le 05 octobre 2020

La campagne « Le Congo n'est pas à vendre » (CNPAV) a lu avec beaucoup d'intérêt le dernier rapport de l'Observatoire pour la Dépense Publique « ODEP » une de ses organisations membres, sur la gestion de la Société Transport au Congo « TRANSCO ».

Dans ce rapport, L'ODEP documente et prouve :

1. Qu'il y a eu détournement des subventions du gouvernement et des recettes par le Directeur Administratif et Financier : il s'agit ici des détournements des subventions de carburant, des recettes mobilisées par la société et la location des bus, des détournements des recettes publicitaires ainsi que la constitution des caisses parallèles.
2. Le non respect des procédures des marchés publics par le Directeur général suspendu : plusieurs irrégularités sont constatées dans la passation des marchés publics au sein de TRANSCO, cette analyse est d'autant plus confirmée par la l'Autorité de Régulation des Marchés Publics qui évoque 67% des marchés passés en violation des lois relatives au marchés publics.
3. Que l'ancien Vice-Premier Ministre, Ministre de Transports et Communication a autorisé la mise en place d'une ligne de crédit de 910.000 USD sans que cette somme ne puisse être déclarée dans les rapports comptables de TRANSCO ni dans son bilan.

Toutes ces malversations financières et faits des corruption ont eu raison de la santé financière de la société occasionnant de ce fait :

- des arriérés des salaires pour plusieurs agents ayant à charge des familles,
- la non maintenance des bus dans des normes requises entrainants de ce fait des nombreux bus au garage et à l'arrêt rendant difficile les transports dans les grandes villes,
- une légèreté dans la gestion du patrimoine de l'ensemble du peuple congolais
- d'accroître indirectement le phénomène Kidnapping dans les taxis « Ketch », Transco ne pouvant plus desservir de manière optimale la population congolaise

De ce qui précède, la campagne « Le Congo n'est pas à vendre » soutient toute la démarche de l'ODEP qui vise à dénoncer ces détournements de fonds à la Société de Transport au Congo « TRANSCO » auprès du Procureur Général près de la Cour d'Appel à Kinshasa/Matete afin qu'une enquête soit ouverte et que les coupables de ces actes, qui

Organisations signataires : AETA, AFREWATCH, PPLAAF, RECIC, Cdc/RN, CONGO NOUVEAU, UNIS.

mettent en danger l'avenir de la dite société ainsi que celui des milliers de Congolais, puissent subir la rigueur de la loi.

La campagne « Le Congo n'est pas à vendre » insiste sur la nécessité du contrôle dans les finances publiques car le cas de « TRANSCO » qui n'est que l'arbre qui cache la forêt est une énième illustration démontrant que l'argent du peuple est dilapidé entre les mains de certains individus. A cet effet il rappelle l'importance de la Cour des Comptes (celle-ci ne fonctionnant pas de façon optimale à ce jour) dans le contrôle des finances publiques pour faire face à la mégestion qui caractérise l'ensemble des entreprises publiques en RDC.

Le CNPAV invite le Président de la République, le Gouvernement ainsi que l'Assemblée à s'impliquer davantage pour une meilleure gestion des finances publiques dans les entreprises étatiques. Ceci nécessite une cour des comptes opérationnelle à 100 %.